



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 17 – janvier 2011

*Variétés et diffusion du français dans
l'espace francophone à travers la
chanson*

Numéro dirigé par Michaël Abecassis et
Gudrun Ledegen

SOMMAIRE

- Michaël Abecassis, Gudrun Ledegen : *Variété et diffusion du français dans l'espace francophone à travers la chanson.*
- Michaël Abecassis : *From sound to music : voices from old Paris.*
- Sofiane Bengoua : *L'usage du français au travers des comptines dans deux zones périurbaines en Algérie.*
- Belkacem Boumedini, Nebia Dadoua Hadria : *Emprunt au français et créativité langagière dans la chanson rap en Algérie : l'exemple de T.O.X., M.B.S et Double Canon.*
- Adeline Nguefak : *La chanson camerounaise comme lieu d'expression et de construction de nouvelles identités linguistiques.*
- Prisque Barbier : *Place et rôles de la chanson dans la dynamique sociolinguistique ivoirienne.*
- Joëlle Cauville : *La Marseillaise, ses variantes et ses parodies : leçon d'humour à la française !*
- Patricia Gardies, Eléonore Yasri-Labrique : *Mise en portée, mise à portée... utilisations didactiques de la chanson en FLE.*
- Marine Totozani : *Petit niveau cherche chanson... La chanson francophone plurilingue en classe de langue.*
- Amy J. Ransom : *Language choice and code switching in current popular music from Québec.*

Compte-rendu

- Fabienne Leconte : AUGER Nathalie, 2010, *Elèves nouvellement arrivés en France – Réalités et perspectives pratiques en classe*, préface de J-L Chiss, Editions des archives contemporaines, Paris, 152 pages.

L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVERS DES COMPTINES DANS DEUX ZONES PERIURBAINES EN ALGERIE

Sofiane BENGOUA

Centre Universitaire de Relizane (Algérie)

Introduction

Il importe de signaler qu'il y a un phénomène nouveau d'éclatement et de métissage tellement important, en Algérie, qu'il doit être pris en considération. Il faut aussi retenir qu'à chaque étape ce sont, à chaque fois, les enfants qui redonnent à la comptine une coloration différente. En effet, dans le cadre de notre recherche, nous avons constaté la complexité et les difficultés auxquelles les comptines chantées en français ou celles dont le français est alterné avec l'arabe algérien sont confrontées à chaque exécution dans le jeu. Nous verrons plus loin les différentes variations des comptines chantées en français, qui changent de phonie, de morphologie et de lexique.

Il est à constater que nos informatrices (filles), dans les situations informelles et en dehors de toute contrainte officielle – en l'occurrence l'école –, utilisent un matériau linguistique malléable et ludique dont les caractéristiques sont très significatives. C'est pour cette raison que nous nous sommes intéressée à ces comptines dans des situations informelles, en l'occurrence les jeux (cache-cache, marelle, corde, etc.). Pour asseoir notre travail, nous nous sommes inspirée des travaux du sociolinguiste américain William Labov qui s'est consacré exclusivement aux variations que la langue subit.

En chantant, les informatrices de notre enquête utilisent deux codes, essentiellement l'arabe algérien et le français standard spontanément. C'est l'influence de l'usage des deux codes qui représente l'intérêt de notre travail d'analyse. Nous nous contenterons, dans cet article, de décrire les mécanismes linguistiques et sociolinguistiques qui rendront compte de l'usage du français dans ces comptines, dans une société dans laquelle coexistent plusieurs codes. Pour se faire, nous analyserons les variables qui affectent les aspects phonétiques, lexicaux et morphosyntaxiques de la comptine dans nos deux zones d'enquête. En définitive, nous devons répondre à deux questions importantes : Quels sont les différents facteurs variationnels¹ qui influencent l'usage du français standard dans la comptine ? Pourrions-nous parler d'un usage de français contextuel ?

L'hypothèse de notre travail se résume ainsi : les informatrices adopteraient un comportement linguistique spécifique correspondant à adapter le système phonologique du français standard sur le modèle relatif à leur langue maternelle. Ce comportement linguistique

¹ Nous voulons dire par facteurs variationnels les éléments susceptibles de produire une variation.

est relatif à la conjonction de l'arabe algérien et du français standard dans le jeu en dehors de toute norme exogène susceptible de les corriger systématiquement et dans un contexte situationnel différent. Il en résulterait une alternance et une variation phonétique qui changerait en conséquence l'aspect lexical et morphosyntaxique du français standard.

Le français durant la période coloniale

Imposée durant la période coloniale, la langue française demeure un outil linguistique pour les algériens, « c'est donc le français, parmi les autres langues étrangères qui a le plus perduré et influencé les usages, et de ce fait a acquis un statut particulier dans la société maghrébine » (Taleb Ibrahim, 1997 : 35). Au début, le français était considéré comme la langue de l'autre, celle de l'occupant ; toutefois les locuteurs, par rejet, se sont réfugiés dans l'oral, comme le rappelle Taleb Ibrahim (*ibidem*) :

Le français en évinçant la langue arabe dans son propre territoire (à l'exception toutefois du domaine religieux) a conduit les algériens à se réfugier dans l'oralité devenue leur mode d'expression dominant.

Par la suite, les Algériens s'arment de la langue française, car « ils ont compris la nécessité de s'approprier la langue de l'occupant, son mode de pensée pour mieux s'opposer à la puissance coloniale » (*op.cit.* : 38).

Le français après la période coloniale

On s'attendait à un étiolement du français à cette époque et « paradoxalement, c'est après l'indépendance que l'usage du français s'est étendu ; on a même parlé de francisation à rebours » (*ibidem*). L'époque d'après guerre a été pour la langue française un véritable *terrarium* dans lequel la langue a commencé à germer, à prendre de l'essor et bénéficier d'un statut de prestige, néanmoins elle est enseignée comme une langue étrangère à partir de la deuxième année primaire².

Elle a bénéficié, avec l'avènement du président Bouteflika d'un statut particulier, comme ce dernier l'affirme lors de son allocution devant l'assemblée nationale à Paris le 16/06/2000³ :

La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent pour l'Algérie des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale, ne saurait frapper d'ostracisme.

Mode d'investigation

Avant d'entamer la collecte de notre corpus, nous avons intégré le groupe d'informatrices (filles) à travers une observation participante. Ensuite, nous avons recueilli, à l'aide d'un dictaphone, l'ensemble des 26 comptines qui s'exécutaient au moment de notre enquête auprès de cinq informatrices de sexe féminin.

Nous avons préféré travailler dans notre quartier pour être en observation participante et afin que nos informatrices, en l'occurrence les filles et les femmes, ne soient pas inhibées. Nous avons choisi de travailler dans un quartier périurbain, c'est-à-dire dans un village proche d'une grande agglomération. Nous avons, d'une part, un quartier qui abrite des résidences

² Selon la nouvelle réforme du système éducatif, entrée en vigueur en 2003, stipulant que le français est enseigné à partir de la deuxième année du primaire et passe du statut de « français langue seconde » à celui de « français langue étrangère ».

³ Discours rapporté dans le journal *Le Monde* du 17/06/2000, p. 18.

d'enseignants dont la majorité enseignait la langue française et dont les $\frac{3}{4}$ sont retraités ; et, d'autre part, un autre quartier de commerçants abritant des gens de différents métiers et commerces.

Nos deux zones d'enquête sont expressément choisies pour prendre en compte l'éventuelle intervention du parent (père, mère, frère, sœur) pour une correction du français au moment de l'exécution de la comptine par l'informatrice. De plus, nous voulions mettre en exergue la pertinence ou la non-pertinence de la variable géographique. En outre, la variable sociale est mise en relief ; c'est pour cette raison que nous avons constitué un échantillon de type non probabiliste, c'est-à-dire qui « n'offre pas à tous les membres de la population une chance égale, ou prédéterminée, d'être sélectionnés »⁴. Il se compose de trois filles qui ont un parent enseignant de la langue française et deux autres filles qui ont un parent n'ayant aucune relation avec l'enseignement. Les cinq informatrices, âgées entre 11 et 13 ans ont un cursus scolaire de français d'au moins trois ans.

En ce qui concerne les informatrices (femmes), elles ont une moyenne d'âge de 58 ans. Nous nous sommes intéressé à elles, car elles ont vécu la période coloniale et elles ont été les premières à utiliser les comptines dans les jeux en Algérie. Nous leur avons posé des questions pour analyser les fluctuations dans l'usage du français à leur époque et pour comparer les usages du français standard dans la comptine.

Variation et analyse linguistique de l'usage du français

Notre identification de l'usage du français standard dans les comptines s'est résumée au repérage de chaque mot ayant une caractéristique phonétique, morphosyntaxique ou lexicale relative à la langue française. En d'autres termes, la comptine dont une partie ou la totalité inclut un phonème et ou un monème français bien/mal prononcé est considérée comme chantée en français ou alternée avec un autre code, car c'est cet usage qui intéresse notre analyse.

Si nous additionnons les comptines en français et celles alternées avec l'arabe algérien, nous obtenons 80,76 % de toutes les comptines chantées par nos informatrices (filles). Ceci nous amène à dire qu'elles utilisent, dans leurs jeux quotidiens, beaucoup plus la langue française que les autres langues. Notons que l'emploi régulier de l'arabe algérien alterné avec l'arabe littéral ou alterné avec le français n'est pas surprenant, car l'arabe algérien constitue la langue maternelle (matrice) de nos informatrices (filles). Cependant la fréquence d'emploi la plus récurrente est celle du français alterné avec l'arabe algérien qui traduit le fait que nos informatrices (filles), dans la majorité de comptines de notre corpus, font appel au français standard qui demeure la langue enchâssée. Outre l'emploi du français, les informatrices (filles) n'hésitent pas à faire appel à d'autres codes qui n'appartiennent pas automatiquement à leur environnement linguistique pour les intégrer dans leurs pratiques langagières informelles. En effet, nous avons constaté l'utilisation sporadique de l'arabe égyptien avec un taux assez faible traduisant ainsi l'impact des feuilletons égyptiens qui passaient à cette époque. Ceci dit, comment se manifeste cette alternance des deux codes dans la comptine ? Quelles en sont les conséquences ? Une analyse linguistique nous le fera comprendre à travers une triple description : phonétique, lexicale et morphosyntaxique.

Description phonétique

Nous voulons, à travers cette description, valider notre hypothèse et identifier les différentes variations de l'usage du français standard dans les comptines.

⁴ Marien, Beaud, 2003 : 15.

Nous analyserons, dans notre corpus, les comptines en français ou alternées avec le français, car cette « pratique de l’alternance (...) est un phénomène complexe » (Deprez, 1999 : 154). Nous tenterons, à travers les descriptions phonétiques, lexicales et morphosyntaxique de caractériser l’usage du français dans les comptines et surtout de dégager les variations qui en découlent.

Nous avons choisi la convention de notation proposée par Henriette Walter (1982 : 96). Avant d’amorcer cette description, nous pensons que la concomitance du français standard avec l’arabe algérien serait à l’origine d’une variation phonétique du français standard.

Exemple 1

Comptine	Translittération	Explication
[œ dø taχwa] [di si□a f□âsez]	un, deux, trois, di sira française	L’ajout du[a] au milieu du monème [ə] devient[i]
[kat sek sis] [di si□a lâglêz]	Quatre, cinq, six di sira langlaise/	L’absence du[□] à la fin du monème. L’ajout du[l] au début du monème.

Si nous prenons, à titre d’exemple, la comptine n°10, nous remarquons :

- Un changement du mode d’articulation avec l’ajout de la voyelle antérieure ouverte [a] au milieu du monème.
- la fricative uvulaire sonore [□] devient une fricative uvulaire sourde [χ].
- l’absence de la fricative uvulaire sonore [□] à la fin du monème, donc il y a apocope.
- l’ajout de la latérale alvéolaire sonore[l] au début du monème [lâglêz] forme une agglutination.
- la voyelle antérieure semi-ouverte nasale [ɛ̃] devient une voyelle antérieure semi-ouverte orale [ɛ], il y a donc changement du mode d’articulation.
- il y a un autre changement du mode d’articulation quand l’occlusive dentale sourde [t] devient occlusive dentale sonore [d].
- la voyelle antérieure labialisée [y] devient une voyelle antérieure non labialisée [i], il y a donc une délabialisation.
- la voyelle centrale mi-fermée non labialisée [ə] devient une voyelle antérieure non labialisée fermée [i].

C’est difficile pour les enfants de nos deux zones d’enquête de prononcer certains phonèmes vu qu’ils ne sont habitués ni au système vocalique ni au système consonantique du français standard ; ils prononcent alors ces phonèmes en les réduisant au maximum, selon le modèle phonétique de leur langue matrice. Puisque les informatrices (filles) ne s’identifient pas aux systèmes vocaliques et consonantiques du français standard, elles vélarisent, dénasalisent et délabialisent les voyelles du système vocalique français en le réduisant à leur propre système vocalique à savoir celui de l’arabe algérien. Ainsi, nous dirons que l’usage du français standard est affecté phonétiquement au contact de l’arabe algérien dans la comptine. Cependant, est-ce qu’il y aurait des répercussions sur leur structure lexicale ?

Description lexicale

Nous remarquons des variations du lexique dans les comptines chantées en français, qui laissent transparaître des mots qui ne correspondent ni à l’arabe algérien ni au français standard. Ces variations lexicales sont dues à une fluctuation phonétique des systèmes vocaliques et consonantiques du français standard. En effet, la voyelle nasale /ɛ̃/ de l’adjectif numéral cardinal /cinq/ cesse d’être prononcée et devient une voyelle orale modifiant ainsi la structure du lexème qui devient adjectif qualificatif /sec/.

Exemple 2

Comptine	Translittération
[œ dø taχwa] [di si □ a f □ āsez] [kat sek sis] [di si □ a lāglɛz]	/Un, deux, tarois, di sira française. Cat, sec, six, di sira l'anglaise /

Le champ lexical des comptines de notre corpus est varié et hétérogène vu que « le matériel lexical d'une langue est instable de nature : sujet à des évolutions internes constantes, le vocabulaire se diffuse et se renouvelle dès qu'il y a contact avec une langue étrangère » (Shyirambère, 1978 : 200). Ce lexique répond tantôt à l'univers des informatrices (filles), tantôt correspond aux antipodes de leur environnement laissant transparaître une variation phonétique du français standard au contact de l'arabe algérien. De cela, résulterait-il une variation morphosyntaxique du français standard ?

Description morphosyntaxique

Nous utilisons l'acronyme PA pour désigner une projection altérée, c'est-à-dire toute altération regroupant un ou plusieurs mots que nous n'arrivons pas à décrire.

Exemple 3

Comptine	Description
[nu zalo □ ātīju] [nu zalo □ ātīju] [a la pasi pasi pas] [a la pasi pasi pas]	Pro.personnel + verbe+PA Pro.personnel + verbe+ PA Verbe+ art.défini + PA+ verbe Verbe+ art.défini + PA+ verbe ... quatre projections altérées

Nous constatons à la lumière de cet exemple que 75 % de comptines chantées en français standard sont changées morpho-syntaxiquement dont 25 % sont modifiées volontairement soit par effet de congruence, soit par effet de récurrence d'adjectifs. Les 25% restantes ne présentent pas de variation. Pour bien illustrer ce que nous avons avancé précédemment, nous préférons résumer ce processus de variation à travers le schéma ci-après.

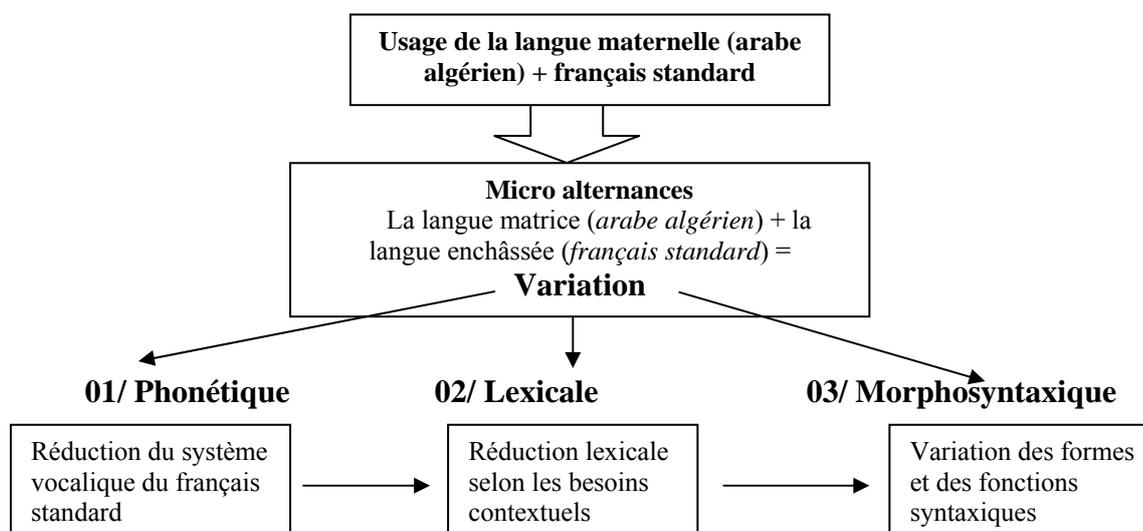


Schéma 1. L'usage du français dans les comptines chantées en français et en alternance avec l'arabe algérien.

Analyse sociolinguistique de l'usage du français

Nous remarquons d'abord que les comptines accompagnent toujours les jeux exécutés en dehors de la maison et joués en compagnie d'un ou de plusieurs partenaires. De plus, nos informatrices (filles) ne tolèrent aucune intervention extérieure dans le jeu qu'elle vienne d'un de leurs parents, d'un membre de leur famille ou de filles moins âgées qu'elles.

Nous en déduisons donc qu'il s'agit d'un rituel réservé uniquement aux filles ayant le même âge ou presque. C'est pour cette raison qu'elles ne prêtent pas attention aux remarques faites par ceux qui tenteraient de les corriger. Le jeu pour elles est une situation formelle qui a ses règles. En outre, nous constatons que nos informatrices (filles) ne s'identifient pas en tant que personnes, mais en tant qu'un groupe, utilisant ainsi la première personne du pluriel « nous » dans leur prise de parole. En effet, en disant « je », un effacement de soi se crée au détriment du groupe. Toutefois, elles s'identifient au groupe quand elles veulent corriger une fille moins âgée qu'elles. De plus, nous notons que nos informatrices n'inventent pas les comptines mais les apprennent au fur et à mesure qu'elles les chantent dans le jeu et à mesure que le jeu se répète.

A cet effet, nous remarquons qu'il y a tout un processus d'apprentissage qui se met en place en dehors de la situation ritualisante qu'est le jeu. En effet, la quête des nouvelles comptines s'effectue dans ces aires-là en prêtant une oreille attentive à leurs aînées. Ainsi, elles les récitent, les fredonnent jusqu'à ce qu'elles les apprennent par cœur.

La situation informelle⁵ constitue une variable situationnelle indépendante qui influe sur la comptine exécutée en français standard ou alternée avec l'arabe algérien. En effet, à travers les questionnaires adressés aux informatrices (filles) de notre enquête, nous remarquons qu'elles font la différence entre la situation formelle en l'occurrence l'école et la situation informelle qu'est le jeu. De plus, l'indice biolectal relatif à leur âge constitue une variable pertinente dans la mesure où les filles moins âgées sont exclues du jeu et par conséquent chantent les comptines sans qu'il y ait intervention de partenaires de jeu aînées pour les corriger.

Nous constatons aussi que nos informatrices même si elles n'ont pas les mêmes indices sociolectaux, adoptent le même comportement linguistique vis-à-vis de l'usage du français standard dans la comptine. Cela veut dire que la variable sociolectale n'est pas pertinente. Néanmoins, l'aire de jeu demeure une variable pertinente à partir du moment où l'une des informatrices prononce correctement le mot⁶ quand nous lui évoquons l'école et dès que nous lui demandons de chanter en dehors de toute contrainte formelle, elle le re-prononce fautivement⁷.

Nous remarquons aussi que nos informatrices (filles) sont témoins de la situation linguistique dans laquelle elles évoluent en adoptant cette alternance entre l'arabe algérien et le français. Par ailleurs, elles sont conscientes de l'alternance codique, car elles alternent sciemment l'arabe algérien et le français standard.

En outre, nous constatons aussi que nos informatrices (filles) corrigent les moins âgées qu'elles quand elles sont présentes lors de l'exécution de la comptine par celles-ci. En d'autres termes, les règles du jeu sont simples : les moins âgées ne peuvent partager les jeux des aînées mais le contraire pourrait être possible. Vu qu'il n'y a pas de contact direct entre les filles plus âgées et les moins âgées au moment de l'exécution, il n'y aura pas correction systématique.

⁵ informelle par rapport à la situation de la classe.

⁶ il s'agit du mot « sorcière ».

⁷ par opposition à une prononciation « normée », « standard » ou « scolaire ».

Ainsi, les moins âgées, en écoutant les comptines sans solliciter les aînées, c'est-à-dire sans qu'il y ait correction, modifient davantage les paroles originelles en français standard de la comptine. Les déformations se cumulent ensuite puisque paradoxalement ce sont les moins âgées qui transmettront les comptines à d'autres moins âgées qu'elles.

Tableau comparatif

Comptines	Comptines chantées par les femmes	Comptines chantées par les filles
Comptine n°01	[nu zalō □âte] [nu zalō □âte] [ale pase pase pase] [ale pase pase pase]	[nu zalo □ātīju] [nu zalo □ātīju] [a la pasi pasi pas] [a la pasi pasi pas]
Comptine n°02	[ā be se de] [dε□jε□ □e ma tātə] [də □ū□ə e də blā□ə] [kat□ə kat□ə ð navā] [madmozəl wāfa e ð navā]	[ā be se de] [də □jε □imæ dō□i] [tə □ū□et blō□i] [kat□i kat□i tunavo] [matmuzəl wāfa e tunavo]

Analyse et commentaire

Nous observons, à travers cette analyse diachronique des deux comptines, un changement dans la structure lexicale, morphosyntaxique et par conséquent une variation du sens originel. Ce changement est préalablement causé par l'intégration d'un deuxième code dans la comptine à savoir l'arabe algérien. En outre, l'aspect oral et donc instable de celle-ci et l'absence d'une régulation endogène (filles plus âgées dans le jeu) ou exogène (intervention des parents en dehors du jeu) susceptibles de remédier aux fluctuations qu'elle subit, trahissent en conséquence les paroles originelles.

En effet, les informatrices (filles) ne peuvent pas identifier la signification des mots qui sont altérés puisque les deux comptines se chantent, se rechantent et se transmettent oralement depuis la génération des informatrices (femmes).

En d'autres termes, les paroles originelles des comptines chantées en français ont été transfigurées graduellement dans le temps de sorte qu'elles sont devenues incompréhensibles et non significatives. De plus, les comportements changeants des informatrices (filles) dans le jeu ont altéré la structure linguistique des comptines. Au fur et à mesure que l'arabe algérien s'utilise dans le jeu et dans la comptine, il imprègne le français standard de sa phonie, de son lexique et de sa morphosyntaxe. Effectivement, nous remarquons à travers ces deux comptines identiques à la base au niveau des paroles qu'elles varient sur plusieurs niveaux :

Niveau phonétique

Les habitudes articulatoires de la langue matrice – l'arabe algérien – ont influé sur l'articulation de la langue enchâssée – le français standard. Il y a eu un transfert des facteurs de tonalité et d'intonation sur le système vocalique de la langue enchâssée. La seule articulation qui n'a pas changé est celle relative aux sons de l'alphabet français, c'est-à-dire aux mots monosyllabiques.

- La voyelle postérieure nasale arrondie mi-fermée [ɔ̃] devient la voyelle postérieure arrondie mi-fermée [o]. Il y a une dénasalisation : la voyelle cesse d'être nasale et devient orale.
- La voyelle antérieure non labialisée mi-fermée [e] devient la voyelle antérieure non-arrondie [i] + [ju]. Il y a donc une fermeture du timbre. Outre cette fermeture du timbre, il y a aussi l'adjonction d'une syllabe à la fin du monème.

- La voyelle antérieure non labialisée mi-fermée [e] devient la voyelle antérieure ouverte [a]. Il y a donc une ouverture du timbre
- La voyelle antérieure non labialisée mi-fermée [e] devient la voyelle antérieure non-arrondie [i]. Il y a donc une fermeture du timbre.
- La voyelle antérieure non-arrondie mi-ouverte [ɛ] devient la voyelle centrale non-arrondie [ə]. Il y a donc une fermeture du timbre
- La voyelle antérieure nasale ouverte [ã] devient la voyelle nasale postérieure arrondie mi-fermée [õ]. Il y a une vélarisation, c'est-à-dire le passage de la voyelle antérieure à la voyelle postérieure.
- La voyelle antérieure nasale ouverte [ã] devient une voyelle postérieure arrondie mi-fermée [o]. Il y a une dénasalisation
- La voyelle antérieure ouverte [a] devient la voyelle antérieure non-arrondie ouverte [æ]. Il y a une vélarisation
- La voyelle centrale non-arrondie [ə] devient la voyelle antérieure non-arrondie [i]. Il y a une fermeture du timbre.
- La consonne occlusive dentale sonore [d] devient la consonne occlusive dentale sourde [t]. Il y a une désonorisation, c'est-à-dire le passage de l'occlusive sonore à l'occlusive sourde.

Niveau lexical

La variation phonétique des mots du français standard, modifie le lexique, donnant naissance à de nouveaux mots qui ne figuraient pas dans la comptine originale. Par exemple, « *derrière* chez ma tante » est devenue « *de rien* chi ma *donchi* ». Une préposition s'est agglutinée à un pronom nominal indéfini. Cela explique l'incompréhension de certains mots par les informatrices (filles) au moment où nous les avons questionnées.

Synthèse

Nous pouvons conclure que la comptine a su garder son originalité dans un milieu où la langue française était utilisée seulement dans le jeu par nos informatrices (femmes) qui ne pouvaient changer la phonie des mots français, car il n'y avait pas d'usage de l'arabe algérien ou littéral dans la comptine. Les informatrices (filles) adoptent un comportement linguistique tout à fait autre quant à l'usage du français. Elles alternent essentiellement deux codes : le français standard et l'arabe algérien. Toutefois, à l'époque de l'occupation française, nos informatrices (femmes) ne chantaient les comptines qu'en français et en respectant les mots originaux à quelques exceptions près. Elles modifiaient en effet les paroles pour les adapter au contexte dans lequel elles vivaient. Nous avons ainsi relevé par exemple « et quand jeannette allait garder ses vaches (...) un drapeau de trois couleurs, vert, blanc, rouge ». Nous constatons que les trois adjectifs de couleur du drapeau français ont été changés en adjectifs correspondant aux couleurs du drapeau algérien.

Ceci nous ramène à dire que les informatrices (femmes) exécutaient automatiquement et correctement les comptines sans comprendre leur sens, à l'opposé des informatrices (filles), qui n'exécutaient pas l'ensemble des comptines correctement en français standard. Cette compréhension est intimement liée à la présence des enfants français qui intervenaient à chaque fois que nos informatrices se trompaient, car le contact fréquent entre les informatrices (femmes) et les autres partenaires de jeu français permettait de garder l'originalité des paroles de la comptine. Cela veut dire que l'apprentissage de la comptine s'est fait en premier lieu au contact des partenaires de jeu français et en dehors de toute utilisation de l'arabe algérien dans

la comptine. Toutefois, nos informatrices (filles), alternent le français et l'arabe algérien en laissant « *une place accrue aux fonctionnements interactifs* » (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 113) qui génèrent une triple variation (phonétique, lexicale et morphosyntaxique).

Nous pouvons résumer les résultats auxquels nous sommes arrivés à travers un schéma récapitulatif.

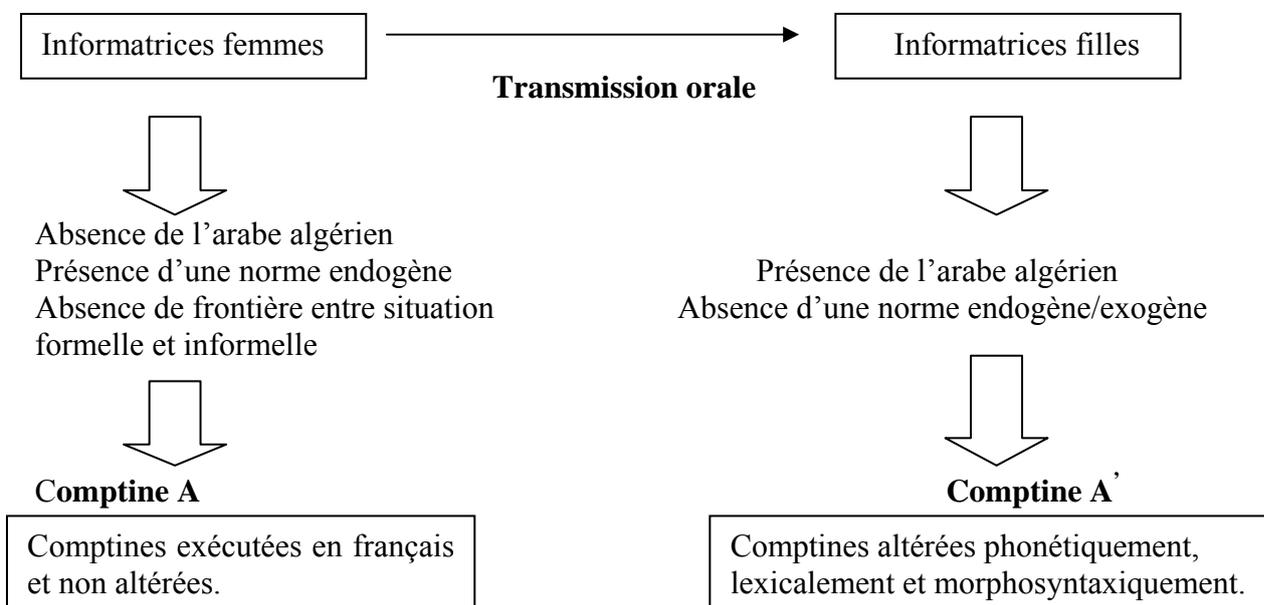


Schéma 2 expliquant l'analyse diachronique des deux comptines

Nous pensons avoir esquissé les contours d'un phénomène de variation observable chez des jeunes filles vivant dans deux zones périurbaines en Algérie et utilisant la comptine comme support d'un usage linguistique à travers lequel le français est en perpétuel changement. L'enquête que nous avons menée s'est attardée sur deux aspects d'analyse, à savoir linguistique et sociolinguistique. Cependant, nous pouvons ajouter que la comptine en Algérie est sujette à de multiples variations avec à chaque fois une structure et une morphologie différentes, enrichissant ainsi le patrimoine oral multi-générationnel.

Bibliographie

- BENRABAH M., 2002, « Ecole et plurilinguisme en Algérie : un exemple de politique linguistique éducative 'négative' », dans *Education et sociétés plurilingues* n°13.
- BLANCHET P., 2000, *Linguistique de terrain méthode et théorie*, Presses universitaires de Rennes.
- BOUTEFNOUCHET M., 1982, *La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes*, Société nationale d'édition et de diffusion, Alger.
- BRONCKART J. P., 1977, *Théories du langage*, Mardaga, Bruxelles.
- DEPREZ C., 1999, « Quelques propos métalinguistiques d'apprenants et de bilingues sur l'alternance des langues », dans Véronique Castellotti, Danièle Moore (coords.), *Alternances des langues et construction de savoirs, Cahiers du français contemporain plurilinguisme et apprentissage*, n°5, ENS, Paris.
- GUMPERZ J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris.

- HAGEGE C., 1996, *L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, Paris.
- HAGEGE C., 1996, *L'enfant aux deux langues*, Odile Jacob, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2001, « oui, non, si un trio célèbre et méconnu », dans *Marges linguistiques*, n°2.
- KHODJA S., 1985, *Les Algériennes du quotidien*, Entreprise nationale du livre, Alger.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Ed. Minuit, Paris.
- LANDICK M., 2000, *Enquête sur la prononciation du français de référence*, L'Harmattan, Paris.
- MARCELLESI J. B., BULOT. T., BLANCHET. Ph. (colls.), 2003, *Sociolinguistique (épistémologie, langues régionales, polynomie)*, L'Harmattan, Paris.
- MARIEN B., BEAUD J.P., 2003, *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : le cas des petits échantillons*, Agence Universitaire de la Francophonie, Québec.
- MARTINET A., 1971, *La prononciation du français contemporain*, DROZ, Genève.
- SHYIRAMBERE S., 1978, *Sociolinguistique du bilinguisme : Kinyarwanda et français au Rwanda*, SELAF, Paris.
- TALEB IBRAHIMI K., 1997 (1982), *Les algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger.
- WALTER H., 1982, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, PUF, Paris.
- WALTER H., 1988, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris.
- WALTER H., 1998, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, J.C. Lattès, Paris.
- WIOLAND F., 2005, *La vie sociale des sons du français*, L'Harmattan, Paris.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Salih Akin (Rouen), Jacqueline Billiez (Grenoble), Karine Blanchon (Paris), Joëlle Gardes-Tamine (Paris 4), Jeanne Gonac'h (Rouen), Amélie Hien (Université Laurentienne, Canada), Cristina Johnston (Stirling), Germain Lacasse (Montréal), Emmanuelle Labeau (Aston), Laure Lansari (Reims-Champagne Ardenne), Emilie Née (Paris 3), Ambroise Queffélec (Université de Provence), Gwenn Scheppler (Montréal), Cyril Trimaille (Grenoble).

Laboratoire LiDiFra – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425